

La Gazette

DES POUSSÈTTES

DES POUSSÈTTES

JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES
DU PARTICULIER EMPLOYEUR - QUIMPER

Septembre - Décembre 2011 - Numéro 13

Sommaire



Zoom sur -> La fête de Penhars



Dossier -> La télévision



Infos pratiques -> nouvelle circulaire RAM



Info santé -> Les bacilles E.coli

ZOOM SUR ...

Penhars en fête : la rue est vers l'art ...



Le festival « Penhars en fête » rassemble et fédère les habitants du quartier de Penhars et de Quimper depuis plusieurs années. Une grande fête est organisée où de nombreuses propositions artistiques sont présentées : animations, spectacles, concerts, danses, art de rue ...

Cette année, la programmation s'est déroulée sur 5 jours, du 7 au 11 juin 2011, sur le thème du voyage.

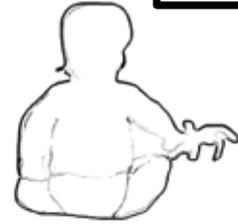
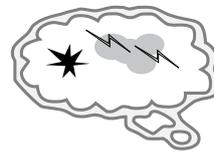
Le mercredi 8 juin a été consacré plus particulièrement à la petite enfance, aux jeunes et aux familles en partenariat avec les services petite enfance de la ville: jeux,

ateliers de motricité, bac à sable géant, spectacles autour du cirque, dégustation de soupes du monde...

Emmanuelle et Gwénola du RAM, Maryse du Multi Accueil « Les petits Mousles » ainsi qu'Isabelle de la halte garderie du Pôle Enfance sont parties, déguisées, dans les rues du quartier pour conter et chanter des chansons aux familles ! Munies d'une poussette, quelques bulles de savon, des marionnettes, un peu de magie...et le voyage a commencé !

Vous étiez quelques assistantes maternelles à vous être déplacées.





Nous ne pouvons plus, dans notre société actuelle, faire l'impasse sur la télévision qui s'est largement installée dans tous les foyers. Elle offre à l'enfant une ouverture sur le monde, nourrit son imaginaire, mais aussi le confronte à la violence des images et l'utilise pour faire vendre des produits ou en acheter. De l'enfant spectateur à l'enfant-proie, il n'y a parfois qu'un pas que les adultes ne mesurent pas toujours, faute de ne pas regarder les images comme le font les enfants.

LA TÉLÉ : FICTION OU RÉALITÉ ?

Le développement sensoriel du jeune enfant ne lui permet pas de comprendre que les images sont « justes des images ». Il pense que ce qu'il voit représente la réalité, et ne peut encore faire de distinction entre réel et imaginaire. C'est à partir de 18 mois, avec l'accès à la dimension symbolique que, petit à petit, et ce jusqu'à 5 ans, l'enfant va comprendre que les images ne sont pas réelles, qu'elles racontent une histoire avec une série de séquences qui la construisent. Un enfant ne peut donc saisir le sens général d'un dessin animé avant 5 ans. Devant un écran, il ne regarde pas, il absorbe, il capte.

La capacité d'attention d'un enfant de 4 ans devant un écran n'excède pas 20 minutes.

Prenons l'exemple d'une petite fille de 2 ans qui a changé de comportement depuis qu'elle a vu un long dessin animé où le petit animal perd sa mère. Cette scène, qui est devenue « traumatique » pour elle, elle

ne peut la raccorder aux suivantes qui lui permettent de comprendre que l'animal va survivre à cette perte et se reconstruire. La petite fille reste engluée autour de la problématique soulevée par cette scène, à savoir l'abandon. Elle demande à revoir la scène de façon incessante mais ne peut rien en faire car l'adulte la laisse seule face à la télévision sans mettre de mots sur son angoisse, sans lui donner à entendre la continuité de l'histoire. Et pourtant, tout devient possible si un adulte est là à ses côtés pour l'accompagner et mettre du sens sur ce qu'elle voit.

L'adulte doit donc permettre l'extériorisation des émotions de l'enfant, il a un rôle de protecteur vis-à-vis de la télévision en n'exposant l'enfant que devant des images qu'il est en capacité de supporter.

La télévision n'instaure pas une relation d'échanges, elle ne s'adresse pas directement à l'enfant, ne lui dit pas « tu » à un moment où l'enfant est en pleine construction de sa personne.

Les dessins animés apportent parfois aussi une autre difficulté aux enfants. Ceux-ci sont en pleine construction de leur schéma corporel, ils se questionnent sur comment est constitué leur corps. Ils apprennent qu'ils ont une peau qui délimite un dedans et un dehors, que l'intérieur du corps est constitué d'organes et que le tout forme une unité.

Un récent sondage paru dans le magazine *Parents* souligne que 51 % des enfants âgés de 0 à 36 mois la regardent, 32 % sont âgés de moins d'un an. Une autre étude indique que les enfants de 4 à 10 ans la regardent en moyenne 2 heures 8 minutes par jour.

Or, dans certains dessins animés (type mangas), la représentation du corps est souvent modifiée avec une image morcelée du corps qui peut être problématique : les corps explosent, se désintègrent, perdent une partie. Cela peut être source d'angoisse pour les enfants qui n'ont pas encore la certitude que leur corps est unifié.

Certains programmes pour enfant véhiculent beaucoup de violence, les parents ont parfois tendance à penser que l'on peut laisser un enfant en toute sécurité devant la télévision si le programme proposé est un dessin animé !

QUELS MOYENS DE PROTECTION ?

Pour se protéger de l'effet des images qui peuvent être différées jusqu'à 48 heures, l'enfant utilise 3 moyens :

- > **la mise en mots**, il a besoin de trouver un interlocuteur pour en parler
- > **la mise en forme**, par le dessin
- > **la mise en acte** par le jeu, les mimiques et les gestes.

Un petit enfant qui se construit a besoin d'inventer son monde, par ses jeux, ses rêveries, son imaginaire, par le manque, l'ennui ou la télévision fournit tout. La télévision met du plein dans la bouche et pas de vide à penser. L'enfant est scotché et ne peut plus nourrir son espace de pensées, d'imaginaire, de création.

Un enfant a besoin de jeu réel. En ce qui concerne la violence, l'enfant aime jouer avec ses sentiments négatifs, sa colère mais cela passe par l'imaginaire et le jeu. Avec la télévision, l'enfant reçoit ses émotions négatives sans pouvoir tout le temps se les réapproprier par le jeu. Le danger est que la violence soit banalisée aux yeux de l'enfant et intégrée d'une mauvaise façon.

La télévision est un formidable outil d'information, de savoir, de plaisir mais son principal danger est qu'elle devienne l'unique loisir.

Sources : Assistantes maternelles magazine n°13 ; n°35
Dossier « parents enfants » mai 2011 Ouest France.



Effets néfastes sur la santé : troubles du sommeil, cauchemars, anxiété, nervosité...



Nouvelle circulaire n° 2011 du 2 février 2011 relative aux Ram

Elle est applicable à compter du 1^{er} janvier 2011. Elle annule et remplace les précédentes.

La lettre-circulaire développe deux grandes missions

> LA MISSION D'INFORMATION

Les principes de **neutralité**, de **gratuité** et d'**ouverture** des services à l'ensemble de la population sont réaffirmés. Les Ram sont invités à informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil existant sur le territoire. Les Ram devront être informés sur la réglementation applicable aux gardes d'enfants à domicile. Les Ram sont identifiés comme lieux possibles de **centralisation des demandes d'accueil spécifiques**. Les Ram sont confortés dans leur rôle d'**observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant**.

Les Ram sont invités à informer sur les **conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance** (assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, etc.). Les Ram peuvent être consultés par des assistants maternels souhaitant créer une MAM, mais il ne leur revient pas de les accompagner dans le montage du projet ni d'intervenir en médiation en cas de difficultés mais de les orienter vers le service de PMI et le cas échéant la CAF.

En matière de **formation** des professionnels, les Ram doivent se limiter à un **rôle d'information de 1^{er} niveau** et d'orientation vers les services concernés (PMI, pôle emploi, organismes de formation...), la formation des assistants maternels ne relève pas de leur compétence : la formation initiale incombe au Conseil général et la formation continue est du ressort des employeurs. Les Ram suscitent le besoin de formation de ces professionnels et sensibilisent les parents-employeurs.

Les Ram sont invités à délivrer une **information générale en matière de droit du travail**. Pour les questions spécifiques, il est vivement recommandé aux Ram d'orienter les parents et les professionnels vers les services ou instances spécialisés. Face aux nombreuses questions d'ordre juridique auxquelles les Ram sont confrontés, la Cnaf en lien avec ses partenaires réfléchit à la possibilité de mutualiser les ressources disponibles en droit du travail (plates formes téléphoniques, serveur vocal). Un travail d'information est mené par Pajemploi : élaboration de modèles de contrat de travail, fiches pratiques sur la réglementation. Ces documents ont été validés par la direction générale du travail et sont disponibles sur le site.

Les Ram devront **en priorité proposer ces documents fiabilisés**. Les Ram sont invités à s'appuyer aussi sur le site www.mon-enfant.fr (la mise en ligne des disponibilités des assistants maternels, simulateur de droits Paje, information sur les évolutions législatives ou réglementaires dans le domaine petite enfance). La création d'un **espace numérique du particulier employeur et de son salarié** est en projet. Il rassemblera l'offre de service existante (site Pajemploi, mon-enfant.fr, site Cnesu, site de la Fepem, Ufnafaam, Spamaf...etc).

> LA MISSION D'ANIMATION

Les Ram sont confortés en tant que **lieux de rencontres et d'échanges ouverts aux parents, aux professionnels et aux enfants**.

- Ils offrent un cadre pour échanger sur les pratiques et les possibilités d'évolution de carrière, contribuant à la professionnalisation des professionnels de la petite enfance.
- Ils mettent en place des temps collectifs : fêtes, ateliers d'éveil... en concertation avec le service de PMI. La complémentarité, la collaboration avec les structures existantes sont à rechercher pour une meilleure continuité de services aux familles.

Les assistants maternels exerçant en Mam doivent bénéficier des services dans les mêmes conditions que les assistants maternels exerçant à leur domicile. Cependant, le choix de l'ouverture des temps collectifs des Ram aux gardes d'enfants à domicile reste au bon vouloir du gestionnaire du Ram.

Le rôle de la Caf s'exerce également dans la définition du profil de l'animateur. La Cnaf réfléchit à l'élaboration d'un **référentiel de formation à la fonction d'animateur Ram**.

La nouvelle circulaire encourage le développement des Ram avec pour objectif la création de 1000 Ram d'ici 2012 avec une attention particulière pour le développement des Ram itinérants.

Les Ram ne sont ni l'employeur des assistants maternels, ni un établissement d'accueil du jeune enfant. Ils n'exercent aucun contrôle de l'activité des professionnels en charge de l'enfant. Leur fréquentation basée sur le volontariat, s'appuie sur la construction d'une dynamique locale.



BIENVENUE AU PAYS MAGIQUE DES LIVRES



La soupe aux potirons

Helen Cooper

Il n'y a rien de meilleur que la bonne soupe au potiron, celle qui est préparée par trois amis chers, qui y mettent toute l'affection qu'ils portent les uns aux autres. La soupe au potiron, avez-vous dit ? Et si nous l'appelions la soupe de l'amitié ? Mais qu'arrive-t-il à cette merveilleuse soupe quand les amis se brouillent ?



La fête d'automne de la famille Souris

Kazuo Iwamura

Une nouvelle aventure de la famille souris : tout le monde est là des grands parents aux 10 enfants en passant par les parents. Pour préparer la fête, chacun son travail. Les plus jeunes, eux, continuent à jouer ...

IDÉE RECETTE POUR BOUT'CHOU

Gâteau de potiron

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 800 gr de potiron • 15 cl de crème liquide • 4 œufs
- 60 gr de farine • 30 gr de beurre • 1 bouquet de persil • sel, poivre

Épluchez le potiron, retirez les filaments et les graines et coupez-le en tranches, puis en morceaux. Faites fondre le beurre dans une grande cocotte. Ajoutez les morceaux de potiron, salez et poivrez. Baissez le feu et couvrez. Faites cuire 40 mn en remuant régulièrement. Lavez, séchez, effeuillez et ciselez le persil. Mixez le potiron en ajoutant la crème petit à petit. Versez la préparation dans un saladier et ajoutez les œufs entiers, la farine et le persil ciselé. Salez et poivrez, mélangez bien. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6). Beurrez un plat à gratin en porcelaine. Versez la préparation au potiron. Enfourez 20 mn.

Bon appétit !!!!





L'Escherichia coli (E.coli) également appelé colibacille est une bactérie intestinale des mammifères très commune chez l'être humain et la plupart du temps inoffensive. Certaines souches d'E.coli peuvent être pathogènes entraînant alors des gastro-entérites, infections urinaires, méningites, septicémies, insuffisances rénales, complications neurologiques, voire la mort.

L'épidémie de gastro-entérite et de syndrome hémolytique et urémique de 2011 en Europe a été probablement causée par des graines germées de haricots (germes de soja) ou par du steak haché. Les concombres espagnols ont été disculpés.

Le lavage des mains est une des meilleures façons de prévenir la propagation des toxico-infections alimentaires.

L'épidémie a fait 37 morts au 14 juin dont 36 en Allemagne et 1 en Suède. Plus de 2700 personnes ont été touchées dans 12 pays. Propagation de l'épidémie en Suède, Danemark, Royaume Uni, France et Pays Bas.

Que faire pour ralentir la multiplication des bactéries :

- > désinfecter les surfaces de travail, ustensiles, frigo régulièrement (avec du vinaigre blanc par exemple),
- > se laver les mains avant et après avoir manipulé des aliments,
- > laver les fruits et légumes crus,
- > conserver les aliments au réfrigérateur à une température inférieure ou égale à 4° ou au congélateur à une température égale ou inférieure à -18°. La congélation peut stopper le processus de multiplication des bactéries mais seule une cuisson appropriée peut les tuer.
- > décongeler les aliments au frigo ou au micro-ondes juste avant de les faire cuire,
- > éviter la contamination croisée en plaçant la viande, la volaille et les fruits de mer crus dans des contenants fermés au réfrigérateur.
- > cuire à cœur le steak haché industriel. Les bactéries de surface seront détruites. La cuisson saignante ou bleue est à réserver aux tranches de viande.

Calendrier

Sur toute la ville
19 novembre : journee nationale des Assistantes Maternelles
Sur les différents quartiers de la ville
Ergué-Armel
<ul style="list-style-type: none"> • À vous de jouer du 4 au 6 novembre • Matinées spéciale Petite Enfance, vendredi 4 novembre (sur inscription)
Moulin Vert (maison de quartier)
<ul style="list-style-type: none"> • Dimanche 9 octobre à partir de 14h vide grenier et cueillette de champignons
Penhars-Kermoyan (MPT)
<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 8 octobre de 10h à 12h portes ouvertes du RAM au Pôle Enfance • Mardi 11 octobre à 20h à la MPT : causerie sur le thème de l'autorité et pose de limites • Mardi 18 octobre à 20h soirée bricolage au Pôle Enfance
Terre-noire (centre social des abeilles)
<ul style="list-style-type: none"> • Samedi 22 octobre, bourse aux jouets

Infos diverses

- > Les assistantes maternelles bénéficient de la gratuité dans les bibliothèques et médiathèques de Quimper. Pour s'inscrire veuillez vous munir d'un justificatif de domicile et d'une photocopie de votre agrément. Des séances (en plus de celles du Ram) sont proposées sur les bibliothèques de Penhars et du Braden, renseignez vous.
- > Retrouvez désormais la gazette des poussettes sur le site de la ville de Quimper www.mairie-quimper.fr

INFO RÉACTIONS

N'hésitez pas à prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr



Comité de rédaction

Les animatrices du relais
E. Touzeau, C. Gaydu,
G. Schillinger

Les assistantes maternelles
S. Gouadon, M. Pivard, B. L'Her,
M. Le Bigot, P. Michard

Absente de la photo : S. Gouadon

Nombre d'exemplaires : 350
Conception : service imprimerie,
ville de Quimper
Crédits photos : RAM
(avec autorisation des parents)
Dépôt légal septembre 2011
ISSN : 1960 - 2057

Mots d'enfants

Suzanne (3 ans) dit à son assistante maternelle **Monique** : « Tu sais, dans mon jardin, il y a plein de grimaces... »

Un autre jour, **Monique** lui dit : « Tu ne finis pas ton verre ? ». Elle répond : « C'est bon Monique, j'ai tout boyé ! »

